



Marigny Initiatives



SEPTEMBRE 2012
Numéro 181



Rentrée scolaire 2012



*L'équipe enseignante de
l'école Julien Bodin
et de l'I.D.R.I.S.S.*

*De nouveaux locaux et un
accès modifié...*



*Respectez la limitation de vitesse et les trottoirs.
MERCI...*



La mairie de MARIGNY vous accueille :

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Tél : 02.33.55.15.26 - Fax : 02.33.55.33.76

e-mail : mairie.marigny@wanadoo.fr

site : <http://www.mairie-marigny.com>



Les permanences à la communauté de communes

Mission Locale : le mardi de 9h à 12 h.

Familles Rurales : le mardi de 17h30 à 18h30.

ACLAM : lundi 14h-16h, mardi et jeudi 10h-12h, 14h-16h.

CDRP : du mardi au vendredi 9h-12h 14h-17h

CLIC : 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 9h à 10h30.

CLLAJ : 2^{ème} lundi du mois de 14 h à 17h.

ADMR : mercredi de 10 h à 12h.

Assistante sociale : les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 9 h
30 à 11 h 30, prendre RDV avec Mme Moinard - tél :
02.33.77.28.98.

La communauté de communes vous accueille

1 rue Auguste Eudeline :

les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h
30 et le mardi de 14 h 30 à 17 h 30.

Tél : 02.33.55.09.60 Fax : 02.33.55.69.80

Site internet : <http://www.12communes.com>

Gendarmerie 02.33.72.57.90

Rue du Général Huebner

ouverture au public : lundi 14h-19h, mardi 16h-18h,
mercredi 8h-12h, jeudi 10h-12h, vendredi 14h-16h et
samedi 14h-19h.

Maison de retraite 02.33.77.14.77

36 avenue du 13 juin 1944.

Collecte des ordures ménagères, tri sélectif...

Vous avez reçu votre calendrier pour l'année 2012
(sinon demandez-le en mairie).

Respectez les dates de collecte et sortez vos sacs au
plus tôt la veille. Ne pas plier les bouteilles plastiques.
Ne mettez pas de verre dans les sacs, des conteneurs
sont à votre disposition à la déchetterie.

Ne rien déposer à côté des conteneurs.

Déchetterie

Route de St Sauveur Lendelin

Ouverture : lundi, mercredi et samedi de 9h à
12h et 14h à 18h.

Les permanences à la mairie

Conseiller Général, Mr Gilles Quinquenel : le lundi de
18 h à 19 h.

Service de l'eau et de l'assainissement :

Pour le branchement : contacter la mairie.

Pour le compteur : Saur France

Service clientèle : 02.50.72.40.00

Dépannage : 02.50.72.40.09

Service Soins Infirmiers

A Domicile

22A rue du 13 juin 1944

02.33.72.27.61

Permanence le mercredi de 10h à 11h30

Trésorerie

02.33.55.15.10

34 avenue du 13 juin 1944

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h.

Relais assistantes maternelles "les Lucioles"

02.33.05.23.84 9bis rue des Sports-pôle enfance

Mardi et jeudi de 13h15 à 17h00

La Poste

02.33.77.55.00

14 rue du 8 mai 1945

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à
17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.

Levée du courrier à 15 h 30.

Bibliothèque :

02.33.56.81.29

Lundi de 16h45 à 17h45, Mercredi de 10h30 à 12 h et
de 14h à 17h, Vendredi de 16h45 à 17h45, Samedi de

10h30 à 12h / Vacances scolaires + juillet et août :
Mercredi de 10h 30 à 12h, Samedi de 10h30 à 12h.

Maison des jeunes

rue des Alleux

Mercredi et samedi de 14 h à 18h.

Ouvert pendant les petites vacances scolaires.



Séance du 11 juillet 2012

STADE LEMAZURIER :

éclairage du terrain annexe.

L'éclairage du terrain annexe du stade Yves Lemazurier est nécessaire pour les entraînements du Club de Football,

Suite à l'appel d'offre, le conseil décide de confier les travaux d'éclairage du terrain annexe du stade Yves Lemazurier à l'entreprise SORAPEL de Cerisy-la-Forêt (Manche), offre la moins disante pour un montant de 32 338.00 € HT.

CONSTRUCTION DE LA CANTINE SCOLAIRE :

avenant n°1 sur le lot n°8 (électricité, chauffage électrique).

Le lot n°8 a été attribué à l'entreprise EFDI.

L'avenant n°1 a pour objet la revalorisation et l'ajout de luminaires extérieurs, la suppression de 2 convecteurs.

Le montant du marché est modifié comme suit :

Le conseil, après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire-adjoint, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 avec l'entreprise EFDI.

Marché Initial HT	Avenant N°1 HT	Nouveau montant HT
44031.00 €	+ 1 333.80 €	45 364.80 €

L'an deux mille douze, le onze juillet à 20h30, les membres du Conseil municipal de la commune de Marigny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents :HEROUARD Yves, LEMAZURIER Fabrice, FAUVEL Véronique, GENET Philippe, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, BOUCHER Patrice, HELAINE Stéphane, MONTAGNE Noël, GARDIE Madeleine,

Absents excusés : BRIGNOT Bernard, OZOUF Didier, ROBOLLE Daniel, SIMON Bernard, BESSON Huguette, HEUGUET Cédric.

Pouvoirs M. Didier Ozouf donne pouvoir à M Yves Hérouard.

Secrétaire de séance : Madeleine GARDIE



OUVERTURE DE CRÉDITS POUR UNE AUTO-LAVEUSE

Afin de procéder à l'achat d'une auto-laveuse pour les locaux de l'école Julien Bodin, il est proposé une décision modificative du budget pour un montant de 13 800 €, Le conseil municipal accepte la décision modificative telle que présentée ci-dessus.



QUESTIONS DIVERSES

INSTITUT MÉDICO-EDUCATIF (IDRIS)

Le premier coup de pelle des travaux d'implantation de l'IDRIS rue du Jardin Pillard a été donné le lundi 23 juillet.



LES VÉTÉTISTES « TATIHOULE MONT ST MICHEL »

Près de 100 vététistes sont passés le vendredi 6 juillet à Marigny entre 14h et 16h30 pour une pause ravitaillement et pot offert par la communauté de communes.



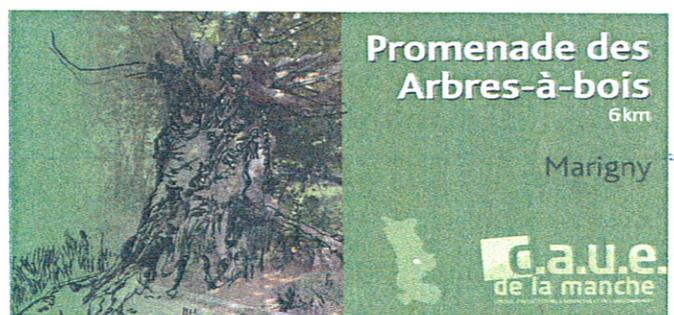
ORDURES MENAGERES.

Habitants de Marigny, pensez à mettre vos poubelles en protection des dégradations possibles par les animaux. MERCI!



ARBRES-À-BOIS

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a réalisé une plaquette sur un parcours « promenade des arbres-à-bois » sur la ceinture verte de Marigny pour présenter les arbres rencontrés. Vous pouvez la trouver en mairie ou au Syndicat d'Initiatives.





Séance du 12 septembre 2012

PERSONNEL : création de 2 postes

d'adjoints techniques territoriaux de 1^{ère} classe

Suite à la réussite à l'examen professionnel de Mme Enguehard Micheline et Mr Lemoigne Patrice, le Maire propose à l'assemblée, à compter du 1^{er} décembre 2012, la création des emplois permanents d'adjoints techniques territoriaux de 1^{ère} classe à temps non complet à raison de 16h/35h pour l'une et 27h/35h pour l'autre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

CREATION D'UNE REGIE

Borne aire de camping-cars.

La commune gérant l'encaissement de la borne de l'aire de camping-car, il y a lieu de créer une régie de recettes.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

La borne comprend 2 branchements eau et électricité, ainsi que l'évacuation des eaux grises et eaux usées. On note une bonne fréquentation.



L'an deux mille douze, le douze septembre à 20h30, les membres du Conseil municipal de la commune de Marigny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Les membres du conseil municipal :

BRIGNOT Bernard, Yves, OZOUF Didier, LEMAZURIER Fabrice, FAUVEL Véronique, GENET Philippe, ROBIOLLE Daniel, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVE-REND Jean-Claude, BOUCHER Patrice, SIMON Bernard, MONTAGNE Noël, GARDIE Madeleine, HEUGUET Cédric.

Absents excusés : HEROUARD Yves, HELAINE Stéphane, BESSON Huguette.

Pouvoirs : HEROUARD Yves donnant procuration à BRIGNOT Bernard.

Secrétaire de séance :

OZOUF Didier

TRAVAUX A LA POSTE

Demande de subvention au titre du PAP (Plan d'Accompagnement de Projet) de la ligne Cotentin Maine Très Haute Tension

Le conseil municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le projet de travaux à la Poste de Marigny,

APPROUVE le projet qui comprend le remplacement de fenêtres existantes par des fenêtres aluminium isolantes et la création d'une rampe d'accès équipée d'une main courante adaptée pour les personnes à mobilité réduite. Afin de pouvoir concrétiser ce projet il autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier, en vue d'obtenir des aides financières auprès de RTE. (Réseau Transport Electrique) et approuve le plan de financement suivant :

Travaux à la Poste : 12 353. 44 € HT total	Participation de la commune	Participa- tion RTE
Montant HT	0 €	12 353.44 €



POMPES FUNEBRES IZABELLE RENAUD

Demande de droit de passage sur une parcelle communale.

Par courrier en date du 25 juillet 2012, les Pompes Funèbres Izabelle Renaud sollicitent l'autorisation d'obtenir un droit de passage sur la parcelle cadastrée AC 467, située à l'arrière de leur propriété.

Dans le cadre d'un projet de construction d'une nouvelle chambre funéraire, cet accès permettrait de gérer la partie technique à l'arrière des chambres funéraires.

RESIDENCE DE LA VALLEE

Cession du logement n°2

Monsieur le Maire dit que Madame BARBET Maryse souhaite acquérir le logement n°2 de la Résidence de la Vallée et fait part de l'avis favorable des Domaines concernant le prix de cession de ce logement.

Le conseil municipal donne son accord pour céder le logement sis à la résidence de la Vallée n° 2 au prix de 55 000 € à Madame BARBET Maryse.



DEPART DU DOCTEUR

SORIN BALAN

Monsieur le Maire confirme au conseil municipal que le Docteur Balan ne remplit pas le contrat moral qui le lie à la commune de Marigny (exercice de la médecine à plein temps). A ce titre, il demande au docteur Balan de rembourser les sommes dépensées par la commune pour l'acquisition du mobilier de son habitation et du cabinet médical, soit un montant de 6 623.83 € ht. Il demande, en outre, la restitution dudit cabinet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord et autorise Monsieur le Maire à émettre un titre d'un montant de 6 623.83 €.

EXTENSION DE L'ECOLE JULIEN BODIN

Lot 2 (gros oeuvre) avenant n°3

Le lot n°2 a été attribué à l'entreprise DUVAL.

L'avenant n°3 a pour objet :

- mur pour création d'un rangement sous escalier, suppression des travaux prévus dans les sanitaires 2 existants, fermeture du chassis dans le couloir n°1, ravalement de la façade nord existante et pignon existant sous le préau.

Le montant du marché est modifié comme suit :

Marché Initial HT	Avenant N°1 HT	Avenant N°2 HT	Avenant N°3 HT	Modification en %	Nouveau montant HT
398 762.31€	+ 19 641.60€	+ 2 989.00€	+ 2 733.26 €	+ 6.36%	424 126.90 €

Le conseil, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité de l'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 3 avec l'entreprise DUVAL.

De plus Monsieur le Maire informe qu'il a signé les avenants inférieurs à 5% suivants :

LOT	Désignation	ENTREPRISE	Marché Initial HT	Avenant N°1 HT	Avenant N°2 HT	Modification en %	Nouveau montant HT
13	Electricité	JARNIER	68 031.53 €	+ 1 044.36 €	- 3 445.30 €	-3.53 %	65 630.59 €
3	Ossature charpente bois	CPL BOIS	77 235.73	1 701.51 €	966.19 €	3.45%	79 903.43 €
6	Menuiseries extérieures	Sarl Lecardonnel	95 603.00 €	- 9370.00 €	+ 4 668.25 €	- 4.92 %	90 901.25 €
1	Démolitions terrassement VRD espaces verts	Sarl Laisney TP	123 000 €	+561.00 €	+ 2 972.25 €	2.87 %	126 533.25 €
9	Carrelage faïence	Sarl Fautrat	78 020.19 €	-667.05 €	- 11 258.37 €	- 15.29 %	66 094.77 €
14	Plomberie sanitaire chauffage ventilation	HOUSSET CPES	128 116.20 €	1 072.28 €	3 250.69 €	3.37 %	132 439.17 €

ECOLE JULIEN BODIN ET RESTAURANT SCOLAIRE

Facturation aux familles des biens dégradés par les élèves.

Au vu des dégradations constatées lors de l'année scolaire écoulée, Monsieur le maire propose au conseil municipal de l'autoriser à facturer aux familles les biens dégradés par les élèves.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord.



QUESTIONS DIVERSES

- Rapport financier du Duo Normand :

Comme sollicité lors du conseil municipal du 13 juin 2012, Monsieur le Maire présente le rapport financier 2011 de l'association.

- Rue des Alleux :

Des travaux d'enrobé, de réfection d'un trottoir et d'une aire de stationnement sont projetés à l'achèvement des travaux de l'école.

- Terrain de BMX :

L'aménagement du terrain de BMX est réalisé. On note déjà une bonne fréquentation et des utilisateurs satisfaits de cette réalisation. Il est recommandé aux utilisateurs de suivre les consignes et de bien s'équiper : (chaussures, pantalon, gants, etc..).



- Entretien extérieur des vitres des bâtiments communaux :

Des devis vont être demandés pour l'entretien extérieur des vitres de l'école, de la cantine et la mairie qui exige un équipement de sécurité.

Le secrétariat de la Mairie sera fermé le vendredi 2 Novembre

- Ancienne horloge de l'église :

Monsieur Ozouf propose d'exposer l'ancienne horloge du clocher à l'intérieur de l'église. L'avis de la paroisse va être sollicité.

- Garage Citroën de la Chesnée :

Une inauguration est prévue le 14 septembre 2012.

- Information sur l'organisation de la paroisse :

Le père Moitié ne pouvant continuer à assumer sa mission à Marigny pour des raisons de santé, Madame Odile Lemoine a été nommée en tant que déléguée pastorale. Elle travaillera en coordination avec la paroisse et le père Daniel Jamelot, doyen du pays saint-lois pour une durée d'un an.

- Notification de l'arrêté préfectoral de périmètre communautaire :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mr Le Préfet en date du 7 septembre dernier demandant au conseil municipal de se prononcer dans un délai de trois mois sur le périmètre d'une nouvelle communauté d'agglomération élargie à l'ensemble du Saint-Lois sauf Canisy.

Il propose aux conseillers municipaux de délibérer sur cette question lors du prochain conseil municipal.

- Travaux :

Les toilettes publiques et celles de la salle des fêtes ont été rénovées.

- Visite des bâtiments communaux :

Le conseil propose une visite au public de la nouvelle cantine, de l'école Julien Bodin et de la station d'épuration le samedi 10 novembre de 14h à 18h00.

AIDE-CHAUFFAGE

Comme les années précédentes, le CCAS a décidé de venir en aide aux personnes qui auraient des difficultés à faire face à leurs dépenses de chauffage. Si vous voulez bénéficier de cette aide vous voudrez bien venir compléter en mairie un dossier de demande d'aide avant le 12 novembre 2012.

Les justificatifs de vos ressources à fournir :

- Bulletin de salaire ou titre de pension
- Allocations diverses etc...
- Avis de non imposition 2011.

UN PEU D'HISTOIRE

PRESENCE DES SŒURS A MARIGNY

Allocution prononcée par la Soeur Marguerite MARIE, supérieure de la congrégation des Sacrés-Coeurs, à l'occasion de la messe d'au revoir de la congrégation le 19 septembre.

« Si l'origine de notre Congrégation du Sacré-Coeur de Coutances remonte à 1652, à Périers, pour l'enseignement des petites filles, avec Jeanne Langlois, notre Fondatrice, ce n'est qu'en 1837 que les Soeurs de Périers arrivent à Marigny, à la demande de cette commune.

Grâce à la cession d'une propriété des Demoiselles Beaufils, Institutrices à Marigny, les Soeurs s'installent et continuent d'instruire leurs élèves.. Et loin de critiquer les vendeurs, la population de Marigny les approuve. Tant de sympathies de la population encouragent Mgr. Robiou à demander la reconnaissance légale de la Congrégation.

En 1839, le Conseil municipal de Marigny est invité par le Préfet de la Manche, à donner son avis sur la présence des Soeurs. La délibération prise le 31 Mai 1839, à l'unanimité, contient un avis très favorable.

En effet, l'Etablissement projeté ne peut offrir que des avantages sous tous les rapports, non seulement à Marigny, mais encore dans toutes les communes limitrophes.

En 1846, Mgr. Robiou reçoit ` du Ministère des Cultes, l'annonce d'une ordonnance royale du 9 Avril 1846, conférant l'existence légale. à la Congrégation des Soeurs du Sacré-Coeur à Marigny.

Le 15 Novembre 1858, un décret autorise le transfert de la Maison-Mère de Marigny à Coutances, avec maintien d'un Etablissement particulier à Marigny.

En 1861, les Soeurs ouvrent à Marigny, « une salle d'asile, pour vieillards » comme on disait dans ce temps-là. Pendant plus d'un siècle, les Soeurs prodiguent leurs soins, leur soutien aux personnes âgées à Marigny, avec le souci de maintenir un esprit de famille, de favoriser la vie et d'accueillir toute personne quelles que soient ses ressources.

Beaucoup de transformations se réalisent dans cette maison :

- * en 1953, la reconstruction, après les bombardements de 1944,
- * des agrandissements en 1965 et 1993, et en 1986, construction de la maison des Soeurs pour libérer des chambres 'à la Maison de Retraite.

En 1993, aussi, la Congrégation confie` la gestion de la Maison de Retraite à une Association, loi 1901, créée avec le Conseil Général, la Commune de Marigny et les communes environnantes.

L'Association créée poursuit l'agrandissement de la Maison de Retraite, en 1996, et en 1997 la réhabilitation de l'ancien bâtiment.

En 1996, également, la Congrégation du Sacré-Coeur de Coutances fusionne avec la Congrégation des Soeurs des Sacrés-Coeurs de -Jésus et de Marie, de Mormaison, en Vendée. Ce qui explique la venue de Soeurs Vendéennes dans la Communauté des Soeurs depuis cette date.

A. la Maison de Retraite , comme dans les activités paroissiales, dans les soins à domicile et dans l'enseignement, les Soeurs ont toujours essayé de donner le meilleur d'elles-mêmes dans la mission humaine et spirituelle qui leur a été confiée.

Et maintenant, une page se tourne, après 175 ans de présence des Soeurs à Marigny... Mais la vie continue.... »



Le Père Daniel Jamelot, , Soeur Margueritte, Soeur Monique, Le Père Michel Leblond, , Soeur Anne et Mme Odile Lemoine (de gauche à droite).

LOTO CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'Amitié organise
Un Loto

le mercredi 17 octobre 2012
à la salle des fêtes de Marigny
à 14 h30

Ouverture des portes à 13 h 00

Lot principal : 200 €

Réservations :

Georgette MAUGER 02.33.55.18.13

Nicole LESOUEF 02.33.55.14.69

Marie-Claire TANGUY 02.33.72.21.96

Maurice LEROSIER 02.33.77.36.83

COURS D'ANGLAIS

Barbara vous propose
30 séances d'1h d'Anglais
le mardi de 20h30 à 21h30
à la Mairie de Marigny

Tarif : 90,00 € (les 30 séances)

Contact : Nathalie : 06.08.40.94.37



Ces pages sont réservées aux associations de Marigny afin qu'elles puissent donner des informations d'ordre pratique (renseignement, célébrations, inscriptions, invitations...)

MARIGNY JE T'AIME

Marigny Je T'aime vous convie à son assemblée générale le vendredi 12 octobre 2012 à 20h30 à la salle des fêtes de Marigny.

Contact : Didier OZOUF, 06.37.03.18.98



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DES RETRAITES

Les cours de gymnastique volontaire des retraités ont repris le mardi 4 septembre 2012 de 14h30 à 15h30 à la salle des fêtes de Marigny.

Les cours auront lieu de septembre à juin (sauf vacances scolaires).

Suite à la réunion du 2 juillet 2012 à la mairie, voici la composition du bureau :

Présidente : LESOUEF Nicole

Secrétaire : LEPLATOIS Renée

Trésorière : LEMONNIER Marie-Josèphe

Membres : ROBIOLLE Alice, DENIS Evelyne,

LEGRAVEREND Bernadette, LEMIERE Odile, LEVALLOIS Andrée

Pour tout contact : Tél : 02.33.55.14.69 ou 02.33.55.12.56



COMITE DES FETES

Le comité des fêtes vous invite à son assemblée générale le 19 octobre 2012 à 20h30.
A l'ordre du jour : Rapport moral et financier de toute l'année, élection du bureau.

Contact : Jean-Louis LECONTE : 06.75.34.18.66

THEATRE au profit de la Maison de Jeunes de Marigny

Les Toc'Arts présentent « Ne fermez pas le cercueil » une comédie de Philippe CAURE à la salle des fêtes de LOZON

le Samedi 20 octobre 2012 à 20h30. Réservation au 06.37.03.18.98

Tarifs : Adultes : 6 € Enfant de 6 à 12 ans : 2.5 € VENEZ NOMBREUX



HAND-BALL



Calendrier championnat Normandie Honneur Régional masculin poule A

Aller	rencontres	retour
22 09 2012	ASPTT ST-LO / AL MARIGNY	19 01 2013
06 10 2012	AL MARIGNY / PERIERS	26 01 2013
13 10 2012	COURSEULLES / AL MARIGNY	02 02 2013
20 10 2012	AL MARIGNY / TOURLAVILLE	09 02 2013
03 11 2012	LA HAYE DU PUIITS / AL MARIGNY	09 03 2013
10 11 2012	AL MARIGNY / OUISTREHAM	16 03 2013
17 11 2012	LITTRY / AL MARIGNY	23 03 2013
01 12 2012	AL MARIGNY / GIBERVILLE	30 03 2013
08 12 2012	FLERS / AL MARIGNY	06 04 2013
22 12 2012	OCTEVILLE / AL MARIGNY	04 05 2013
12 01 2013	AL MARIGNY / JS CHERBOURG	11 05 2013

Calendrier championnat Normandie Excellence Féminine poule A

Entente COUTANCES MARIGNY CENTRE MANCHE (CMCMHB)

Aller	rencontres	retour
23 09 2013	CMCMHB / MORTAIN	19 01 2013
06 10 2013	LITTRY / CMCMHB	26 01 2013
13 10 2013	CMCMHB / COURSEULLES	02 02 2013
20 10 2012	FALAISE / CMCMHB	09 02 2013
03 11 2012	CMCMHB / LA HAYE DU PUIITS	09 03 2013
10 11 2012	ent ALENCON ST GERMAIN / CMCMHB	16 03 2013
17 11 2013	CMCMHB / GIBERVILLE	23 03 2013
01 12 2012	GRANVILLE / CMCMHB	30 03 2013
08 12 2012	CMCMHB / TOURLAVILLE	06 04 2013
22 12 2012	CMCMHB / FLERS	04 05 2013
12 01 2013	VILLEDIEU LES POELES / CMCMHB	11 05 2013



INFO: il est toujours possible de s'inscrire au sein du club de l'AL MARIGNY HANDBALL

Horaires entraînement saison 2012/2013

Mardi (Marigny) :

17H15 / 18H30 - 13 ans garçons et filles (2000 / 2001)

Mercredi (Marigny) :

17H15 / 18H30 -9ans garçons et filles (2004 / 2005)
Ecole de handball (2006 / 2007 et après)

19H00/ 20H30 Seniors masculins (1995 et avant)

Jeudi (Marigny) :

18H30 / 20H00 - 15 ans filles (1998 / 1999 / 2000)
- 16 ans filles (1997 / 1998 / 1999)

Vendredi (Marigny)

17H30 / 19H00 -11ans garçons et filles (2002 / 2003)
19H00 / 20H30 -15 ans garçons (1998 / 1999 / 2000)
-17 ans garçons (1996 / 1997 / 1998)
20H30 / 22H00 Seniors garçons (1994 et avant)

Vendredi (Coutances) :

20H45 / 22H15 Seniors féminines (1996 et avant)

Entente COUTANCES MARIGNY CENTRE MANCHE HANDBALL

(Départ salle de sport 20h00)

INSCRIPTION /RENSEIGNEMENT:

Mr Francis PIEDAGNIEL: 02.33.55.73.74

Mr Sammy DUBOSQ: 02.33.55.41.50 ou 02.33.55.19.83

SPECTACLE HUMORISTIQUE
organisé par l'AMICALE LAIQUE DE
MARIGNY section HANDBALL
AU THEATRE DE COUTANCES
LE 20 JANVIER 2013

Billets mis en vente :
OCTOBRE 2012

-Au Bar Tabac Presse Loto à
MARIGNY
-A La Maison De La Presse
11 rue de Geoffroy-de-Montbray
à COUTANCES

Tarifs : + de 12 ans: 20€
- de 12 ans: 10€
Placement libre



Accueil ▷▷
Proximité ▷▷
Efficacité ▷▷
Conseil ▷▷

Votre bureau
de poste **se transforme !**

Le bureau de Marigny
**est en travaux du vendredi 28 septembre
au lundi 3 décembre à 14h**

À proximité :

La Poste de Canisy
21 rue André Osmont

Horaires :

En semaine de 09h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h30
Le samedi de 09h00 à 12h00

Services disponibles pendant les travaux

► **Rendez-vous avec un Conseiller Financier**

Au bureau de Canisy : 02 33 77 48 53
Au bureau de Cerisy la Salle : 02 33 76 82 85

► **Rendez-vous avec un ConseillerPros**

06 59 60 72 15

► **Service Consommateurs de La Poste**

36 31 appel gratuit depuis un poste fixe

► **Distributeurs automatiques de billets**

24h/24 - 7 j / 7

aux bureaux de poste de St Lô ou Coutances

► **Retrait Colis, Lettres Recommandées
à partir du lundi 1^{er} octobre :**

à l'arrière du bureau (suivre le fléchage)

Du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00

Le samedi de 09h00 à 12h00

Heure de levée du courrier

Boîte aux lettres extérieure : 15h30

www.laposte.fr

La Poste - Société Anonyme au capital de 1 420 000 000 euros - 254 000 000 RCS PARIS - Siège social : 44 Boulevard de Strasbourg - 75017 PARIS CEDEX 13
La Banque Postale - Société Anonyme à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 3 180 104 820 euros - Siège social et adresse postale : 115, rue de Sevres - P. 210 Paris Cedex 08 - RCS
Paris 421 109 945 - Code APE 6411Z, intermédiaire d'assurance, immatriculée à l'ORIAS sous le n°0101923 424, www.labanquepostale.fr - ANCI - P100 - 3012 2605 - Photographie : © DN / Fotolia.com

LA POSTE



LA BANQUE



POSTALE